

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Floirac obtient sa 3ème fleur au Label “Villes et Villages Fleuris” et se voit décerner deux Prix Régionaux



**La Ville de Floirac annonce l'obtention du Label “Villes et Villages Fleuris” 3 Fleurs, une distinction nationale qui récompense l'engagement des collectivités en faveur d'un cadre de vie de qualité, d'un fleurissement durable et d'une gestion environnementale exemplaire.**

Cette reconnaissance s'accompagne de deux distinctions régionales :

- **Le Prix Régional de la Cohésion d'Équipe,**
- **Le Prix Régional de la Préservation d'Espaces Naturels en Milieu Urbain.**

#### Une démarche globale en faveur du cadre de vie

Le territoire floiracais bénéficie d'une stratégie d'aménagement paysager cohérente, pensée à l'échelle de la commune. Les échanges réguliers avec les partenaires locaux ont permis de conduire des projets intégrés, associant aménagements végétalisés, continuités écologiques et préservation des milieux naturels.

La participation des habitantes et habitants, mobilisés dans le cadre des concertations et des actions (budgets participatifs, accompagnements des habitants pour des pratiques plus durable, formation des ASL aussi ouvertes au grand public), jardins partagés...), participe également à cette démarche.



#### Intégrer les enjeux environnementaux dans une ville en transformation

Dans un contexte de transformations urbaines importantes, la Ville de Floirac veille à intégrer les enjeux de végétalisation, de continuité écologique et de préservation des espaces naturels dans chaque projet.

Les aménagements récents, qu'ils concernent les quartiers d'habitation, les espaces publics ou les zones d'activité, s'inscrivent dans l'évolution du territoire et la prise en compte des enjeux environnementaux.

**Quelques exemples :** transformation du quartier Dravemont, place Dulong, réaménagement de l'Esplanade des Libertés, végétalisation de la cour de l'école élémentaire Pasteur...

#### Contact presse :

1/3



#### LE LABEL « URBANISME RÉSILIENT »

La Ville de Floirac s'appuie sur le label « Urbanisme Résilient » qui encadre les projets immobiliers. Une ville résiliente est une ville qui s'adapte aux événements, afin de limiter les effets des catastrophes naturelles et de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible.



### Patrimoine végétal, espaces publics et gestion environnementale

La ville dispose d'un patrimoine arboré **important, inventorié et suivi**, comprenant notamment des **arbres remarquables**.

S'ajoutent :

- une palette végétale riche, notamment en plantes vivaces,
- une gestion attentive des arbres et arbustes,
- des parcs, jardins et espaces naturels accessibles et reconnus pour leur qualité,
- un réseau de liaisons douces et végétalisées,
- la réalisation de corridors écologiques (plantation de haies bocagères), le développement de prairies fleuries.

Plusieurs actions structurantes sont engagées pour préserver les ressources et favoriser la biodiversité :

- création de mares,
- fauche tardive et gestion différenciée,
- désartificialisation des sols,
- paillage généralisé,
- broyage et compostage,
- éclairage public LED,
- maîtrise de la gestion de l'eau,
- démarche Ophyto (y compris cimetières et espaces sportifs).



Ces efforts contribuent à une intégration harmonieuse entre espaces habités, zones d'activités et espaces naturels, pour un cadre de vie équilibré.

#### Contact presse :

2/3

Suzie QUERCY

Chargée de Communication – Service Communication

06 65 82 19 60

s.quercy@floirac.fr

[www.floirac.fr](http://www.floirac.fr)

## Deux prix régionaux liés aux actions menées

**Le Prix Régional de la Cohésion d'Équipe** souligne les actions menées au quotidien, sur le terrain par **les agents de la ville et le Service Territorial « Rive droite » de Bordeaux Métropole**, dans une démarche cohérente et coordonnée en matière de paysage et d'environnement.

**Le Prix Régional de la Préservation d'Espaces Naturels en Milieu Urbain**, quant à lui, met en lumière les efforts constants visant à **protéger, restaurer et valoriser les espaces naturels présents dans la commune, y compris dans les secteurs en évolution**.



### Floirac : quelques chiffres-clés

- 18068 Habitants au 1er janvier 2025
- 860 Ha de superficie communale
- 5 parcs et domaines forestiers :
  - La Burthe 70 Ha,
  - Le Castel 50 Ha,
  - Le Parc des Etangs 3000m<sup>2</sup>,
  - Le Parc du Rectorat 1000m<sup>2</sup>,
  - Sybirol 20 Ha (non accessible au public),
  - 1 futur Parc Eiffel :12 Ha
- 400 Ha d'espaces paysagers, dont 190 Ha d'espaces verts communaux et 210 Ha d'espaces verts privés (Jardins privés, espaces verts des Associations Syndicales de Lotissements, espaces verts des bailleurs, accompagnements de voirie...)
- 47% d'espaces verts ou boisés non artificialisés
- +de 20Km de pistes cyclable, 1 ligne de tramway et 9 lignes de bus

→ Consulter le dossier de candidature complet sur [floirac.fr](http://floirac.fr)

### Contact presse :



Suzie QUERCY  
Chargée de Communication – Service Communication

✉ 06 65 82 19 60  
✉ s.quercy@floirac.fr  
✉ [www.floirac.fr](http://www.floirac.fr)

